

2023 • 2030



Schéma de
**développement
durable** de la
Communauté de communes
de l'île de Ré

Le sommaire

- p 4 ① **Qu'est-ce que le développement durable ?**
- p 5 ② **Le Schéma de développement durable de la
Communauté de communes de l'île de Ré**
- p 6 ③ **Les actions mises en place**
- p 45 ④ **Administration exemplaire :
le projet écoadministration**

L'édito

Avec l'élaboration de son premier Schéma de développement durable, la Communauté de communes de l'île de Ré confirme son engagement, pris déjà de longue date, en faveur d'une évolution harmonieuse, raisonnée et raisonnable de son territoire.

Ce document constitue le fil conducteur de notre politique communautaire en cours et à venir sur la période 2023/2030 au service de notre île et de ses habitants. Patrimoines, économie, social, culture, aménagement du territoire, transition énergétique, mobilité ou encore gestion des déchets, sont les principales thématiques, issues des compétences de la Communauté de communes, sur lesquelles portent les nombreuses actions qui s'égrènent au fil des pages. Ce schéma n'est pas figé. Il doit pouvoir être enrichi en fonction des problématiques locales et s'adapter à l'évolution des enjeux environnementaux et sociaux, mais il nous indique un cap, le chemin à suivre dans notre projet collectif de développement.

La force de ce document, c'est d'avoir été coconstruit avec les Rétais, dans une démarche participative et collective inédite. Si les élus communautaires ont la responsabilité de la définition et de la mise en œuvre des politiques publiques de la collectivité, nous avons voulu nous appuyer sur le Comité consultatif citoyen (CCC), créé il y a deux ans, pour bâtir cette feuille de route. Rassemblant des citoyens tirés au sort, associations, entreprises et élus municipaux, le CCC a travaillé de longs mois pour aboutir à ces propositions validées par les élus communautaires. Qu'ils soient toutes et tous salués pour leur participation au sein du CCC !

Avec ce schéma, la Communauté de communes inscrit encore davantage l'île de Ré dans un avenir durable. Faisons-en-ensemble que ce Schéma de développement durable incarne le cap de notre action !



Lionel QUILLET

Président
de la Communauté
de communes
de l'île de Ré



**Gisèle
VERGNON**

Vice-présidente déléguée
au développement
durable

① Qu'est-ce que le **développement durable** ?

Le terme de développement durable est apparu pour la première fois en 1987 au sein du rapport Brundtland. Il est défini comme étant un « développement qui réponde aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». L'objectif de la mise en avant de cette notion de Développement Durable est de réfléchir à un mode de développement qui n'exerce pas de pression sur l'environnement et qui permet aux ressources naturelles de se renouveler.

L'idée derrière cette notion de développement durable est donc d'aller vers une transition durable de développement pour la société. C'est donc une notion transversale, qui touche trois thématiques : la dimension environnementale, sociale et économique.

En France et à une échelle plus locale, différentes réglementations sont en place :

-La loi "Climat et Résilience" - 2021 : issue de la Convention citoyenne pour le climat, elle reprend les thématiques essentielles pour réduire les émissions de carbone de la France : consommation, production, déplacements, logements...

- Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité

des territoires (SRADDET) - 2020 : c'est l'outil déployé par chaque région de France pour réduire les déséquilibres des territoires et offrir de nouvelles perspectives de développement et de conditions de vie. En Nouvelle-Aquitaine, les priorités sont les suivantes : bien vivre dans les territoires, favoriser la revitalisation des centres-bourgs et gagner en mobilité, produire et consommer autrement, protéger notre environnement naturel et notre santé.

- La Feuille de route "Néoterra" de la Région Nouvelle Aquitaine : outil d'accompagnement pour accélérer la transition écologie, énergétique et agricole à l'horizon 2030, elle fixe 11 ambitions dont : l'engagement citoyen, la transition agroécologique, les mobilités propres, un nouveau mix énergétique ou encore la préservation de la biodiversité...



② Le schéma de développement durable de la Communauté de communes de l'île de Ré

Un Schéma de développement durable est un plan d'actions programmées dans le temps, visant à mettre en œuvre le concept du développement durable au sein d'un territoire. C'est une démarche qui est portée de façon volontaire et qui peut être réalisée en partenariat avec tous les acteurs locaux : autres collectivités, associations, habitants, professionnels...

Le Schéma de développement durable de la Communauté de Communes de l'île de Ré se base sur les compétences qu'elle exerce et notamment l'aménagement du territoire, le développement économique, la gestion des déchets, la petite enfance, etc. Son élaboration est validée en délibération du Conseil Communautaire du 15 octobre 2020 avec la création d'un Comité consultatif citoyen (CCC). Ce dernier est composé de 25 personnes tirées au sort parmi une liste de 144 volontaires, 13 associations et professionnels du territoire et des élus de chaque commune.

Le CCC s'est réuni autour de 6 ateliers thématiques et participatifs durant le dernier trimestre 2021 :

- Patrimoines (environnement, paysage, architecture)
- Économie (tourisme, activités primaires, commerce, artisanat)
- Social (enfance, vieillesse, logements sociaux) et culture
- Aménagement du territoire, transition énergétique, littoral, bâtiments
- Mobilité
- Déchets

Différents échanges entre la Communauté de communes et le CCC ont ensuite été organisés, notamment pour rappeler le contexte technique et réglementaire des propositions faites, mais aussi pour sélectionner les actions à conserver dans la version finale du SDD. Une version qui a été votée en conseil communautaire le 15 décembre 2022.



③ Les actions mises en place

Thématique	Sous-thématique	Action n°	Titre de l'action	Page
PATRIMOINES	Préservation de l'environnement	1	Supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires dans la gestion des espaces verts	8
		2	Maîtriser progressivement les espèces exotiques envahissantes	9
		3	Définir l'ambition environnementale de l'île de Ré en labellisant le territoire	10
		4	Préserver le caractère environnemental spécifique de l'île de Ré	11
	Préservation du patrimoine bâti et historique de l'île de Ré	5	Sauvegarder et valoriser le petit patrimoine rural de l'île de Ré	12
		6	Sensibiliser et communiquer sur le patrimoine de l'île de Ré	13
	Préservation du patrimoine «eau»	7	Maîtriser et sécuriser la quantité et la qualité de l'eau de l'île de Ré en développant une gestion durable de l'eau	14
ÉCONOMIE	Développer les circuits de proximité et une agriculture durable	8	Augmenter l'autonomie alimentaire du territoire et valoriser les circuits courts avec un Projet alimentaire territorial (PAT)	15
		9	Développer une agriculture durable et vertueuse	16
	Encadrer le tourisme sur le territoire	10	Encadrer et maîtriser le tourisme	17
	Favoriser le développement économique du territoire	11	Encadrer la gestion et la création de bâtiments agricoles et artisanaux et éviter les dérives d'usages	18
		12	Créer une pépinière technologique à haute valeur ajoutée pour développer la vie permanente du territoire	19
		13	Favoriser le logement des salariés saisonniers du territoire en augmentant le nombre de logements disponibles	20
SOCIAL & CULTURE	Maintenir la population sur le territoire	14	Augmenter le nombre de logements à l'année pour favoriser la vie permanente	21
		15	Augmenter le nombre de logements à loyer modéré	22
	Trouver des solutions aux besoins socio-culturels du territoire	16	Augmenter et diversifier l'offre culturelle du territoire pour retisser le lien social	23
		17	Donner accès à la culture pour tous en développant l'attractivité de La Maline	24
		18	Bien vieillir à domicile	25
		19	Développer un service petite enfance autour des enjeux du développement durable	26
		20	Impliquer les jeunes à l'écocitoyenneté et dans la vie du territoire	27

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, TRANSITION ENERGETIQUE, LITTORAL, ET BATIMENT	Favoriser la sobriété énergétique	21	Rénovation énergétique des bâtiments publics et professionnels	28
		22	Rénovation énergétique globale de tous les habitats privés et publics insulaires	29
		23	Réduire l'éclairage public pour baisser les consommations d'énergie	30
	Favoriser la transition énergétique	24	Développer les énergies renouvelables	31
	Vers une adaptation au changement climatique	25	Ralentir l'érosion pour protéger le territoire, les biens et les personnes	32
		26	Développer une offre de logements à l'année plus résilients	33
Evolution de l'urbanisme	27	Faire évoluer l'urbanisme en modifiant le Plan local d'urbanisme (PLUi)	34	
MOBILITÉ	Développer des alternatives à la voiture individuelle	28	Favoriser la mobilité douce et faire de l'île de Ré un territoire cycliste à l'année	35
		29	Porter les projets et propositions des acteurs locaux de transports en commun aux autorités organisatrices de la mobilité	36
		30	Réduire le nombre de véhicule sur l'île en favorisant le covoiturage et les transports partagés	37
	Soutenir les formes de mobilité innovantes	31	Appuyer les nouveaux modes de transports pour décarbonner le territoire	38
DÉCHETS	Améliorer la gestion des déchets	32	Réduire le tonnage des déchets professionnels	39
		33	Améliorer le tri et la gestion des déchets	40
		34	Réduire le tonnage des déchets organiques en développant la gestion des biodéchets et du compostage	41
		35	Réduire le tonnage des déchets sur les plages	42
	Réduire les déchets à la source	36	Communiquer et sensibiliser à la réduction des déchets pour aller vers une île "zéro déchet"	43
	Favoriser la réutilisation	37	Mobiliser et fédérer les citoyens autour de la création d'une ressourcerie	44

Chaque action est répartie par thématiques faisant référence aux compétences de la Communauté de communes.

Temporalité de déploiement de l'action :

Long terme
= dans les cinq à sept prochaines années



Court terme
= dans les prochains mois

Moyen terme
= dans les deux ans



Temporalité : court et moyen termes

Supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires dans la gestion des espaces verts

Enjeux

Protéger et valoriser
la biodiversité

Préserver les ressources
naturelles

Actions

- 1 Réaliser une **enquête** auprès des services techniques et des revendeurs pour disposer d'un état des lieux des pratiques sur le territoire
- 2 **Harmoniser les pratiques d'entretien** des espaces verts dans toutes les communes
- 3 **Sensibiliser et informer** sur les pratiques d'entretien des jardins des particuliers.

Indicateurs

- Nombre de communes ayant supprimé les produits phytosanitaires dans leurs méthodes d'entretien.



Qu'est-ce qu'une espèce exotique envahissante ?

C'est une espèce introduite par l'homme volontairement ou involontairement sur un territoire hors de son aire de répartition naturelle, et qui menace les écosystèmes, les habitats naturels ou les espèces locales.



Temporalité : court terme

Maitriser progressivement les espèces exotiques envahissantes

Enjeux

Protéger et valoriser la biodiversité

Préserver les ressources naturelles

Actions

- 1 **Accompagner et former les équipes des services techniques** communaux (bannir les espèces invasives et privilégier les espèces endémiques...)
- 2 **Communiquer et sensibiliser les citoyens** et les propriétaires : impact des espèces envahissantes, privilégier les espèces endémiques et/ou adaptées au changement climatique et informer sur les mauvais a priori de certaines espèces
- 3 **Informer/sensibiliser les acteurs professionnels** locaux (les pépiniéristes, les jardinerie...)
- 4 Mettre en place un cahier des « végétaux à planter ».

Indicateurs

- Suivi annuel du nombre d'espèces traitées.



Temporalité : court et moyen termes

Définir l'ambition environnementale de l'île de Ré en labellisant le territoire

Enjeux

Protéger et valoriser la biodiversité

Préserver les ressources naturelles

Actions

- 1 Réaliser un **diagnostic / inventaire des milieux** (forêts, marais, dunes...) et terres agricoles
- 2 Réaliser un **inventaire du foncier** (public / privé)
- 3 Réaliser des sessions de sensibilisation à l'environnement fragile du territoire
- 4 Créer une **communication plus axée sur l'environnement et le développement durable** et chercher un **label** pour le territoire
- 5 Lancer le projet «**protège ton écluse**» : maintenir les écluses existantes, en veillant à travailler avec les affaires maritimes, redonner de l'intérêt au public par des actions pédagogiques (chantiers verts, cycle de conférences...) et mobiliser les éclusiers de façon pérenne.

Indicateurs

- Niveau d'avancement de la labellisation.



Temporalité : court terme

Préserver le caractère environnemental spécifique de l'île de Ré

Enjeux

Protéger et valoriser la biodiversité

Préserver les ressources naturelles

Actions

- 1 Protéger les **milieux** et la **biodiversité**
- 2 **Gérer durablement les espaces** de compétences communautaires ou dont la gestion est confiée à la CdC (forêts, marais...)
- 3 Animer des **sessions de sensibilisation** pour le grand public et les scolaires
- 4 **Inform**er la population, les communes et les professionnels
- 5 Favoriser la **connaissance de l'environnement** par la participation à des programmes scientifiques et par la réalisation d'inventaires
- 6 **Coordonner les acteurs** de l'environnement.

Indicateurs

- Nombre de sessions de sensibilisation réalisées
- Nombre de programmes scientifiques auxquels participe la CdC.



Temporalité : court et moyen termes

Sauvegarder et valoriser le petit patrimoine rural de l'île de Ré

Enjeux

Favoriser l'accès
à la culture pour tous

Favoriser un tourisme
raisonné en phase avec
un territoire préservé
et authentique

Actions

- 1 **Accompagner les acteurs du territoire** (artisans, particuliers...) pour préserver, restaurer et valoriser le **petit patrimoine bâti** (puits, murets de pierre, moulins, éléments architecturaux sur les façades des maisons, cabanes de pêcheurs de digue...)
- 2 Accompagner les acteurs pour la préservation et la restauration des **ouvrages d'art et agricoles**
- 3 Réaliser un **inventaire des bâtiments existants** et concernés.

Indicateurs

- Nombre de bâtiments entretenus et maintenus.



Temporalité : court et moyen termes

Sensibiliser et communiquer sur le patrimoine de l'île de Ré

Enjeux

Favoriser l'accès à la culture pour tous

Favoriser un tourisme raisonné en phase avec un territoire préservé et authentique

Actions

- 1 **Sensibiliser les enfants** dès le plus jeune âge
- 2 Réaliser un **état des lieux de l'existant** (Plan éducatif local, CdC...)
- 3 Rechercher des **partenariats avec des acteurs locaux** : directeurs d'écoles, centres de loisirs, associations, enseignants, inspection académique...
- 4 **Co-construire les actions** avec les partenaires identifiés
- 5 Réaliser des **ateliers dédiés** et une **communication auprès des habitants** et des visiteurs de manière durable, en privilégiant le contact humain et sans multiplier les affichages.

Indicateurs

- Nombre de personnes sensibilisées
- Nombre de classes sensibilisées.



Temporalité : **moyen** terme

Maitriser et sécuriser la quantité et la qualité de l'eau de l'île de Ré en développant une gestion durable de l'eau

Enjeux

Préserver les ressources naturelles

Actions

- 1 Réaliser un **diagnostic** de la qualité et de la quantité des eaux souterraines à l'échelle de l'île de Ré
- 2 Encourager la mise en place de système de **récupération des eaux de pluie** pour toute nouvelle construction, installer des récupérateurs sur les bâtiments publics et privés, utiliser l'eau récupérée pour d'autres activités (arrosage public...)
- 3 Engager un travail de **suivi et de préservation de la qualité de l'eau de mer**.

Indicateurs

- Suivi de la consommation d'eau sur le territoire
- Bilan annuel de la qualité de l'eau.



Projet Alimentaire de Territoire

La Rochelle | Aunis | Ré

Qu'est-ce qu'un Projet alimentaire territorial ?

Le PAT est un programme d'actions qui a pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines



Temporalité : court et moyen termes

Augmenter l'autonomie alimentaire du territoire et valoriser les circuits courts avec un projet alimentaire territorial (PAT)

Enjeux

Développer le tissu
économique local

Valoriser les filières
de production locale et favoriser
le développement de circuits
de proximité

Axes de travail du PAT :

- 1 Renforcer la **production locale** destinée à la **consommation locale**
- 2 **Développer des partenariats** avec les filières arboricoles voisines
- 3 Optimiser le **système logistique** existant pour les circuits courts
- 4 Soutenir les **pratiques vertueuses** en matière de préservation de l'environnement
- 5 **Promouvoir les produits et les producteurs** du PAT
- 6 Soutenir l'**approvisionnement de la restauration collective** en denrées locales, de qualité et durables
- 7 Accompagner les **organismes de l'aide alimentaire**
- 8 **Observer/décrypter** pour développer la consommation locale
- 9 Développer/conforter la **gouvernance** du PAT
- 10 **Sensibiliser** à l'alimentation durable
- 11 **Faciliter l'accès au foncier et à l'eau**
- 12 Construire un cadre de travail **favorable à la production maraîchère**.

Indicateurs

- Surface agricole, type de cultures et quantités produites
- Quantité de produits locaux dans la restauration collective.



Temporalité : **moyen** terme

Développer une agriculture durable et vertueuse

Enjeux

Développer
le tissu éco-
nomique local

Valoriser les filières
de production
locale et favoriser
le développement
de circuits
de proximité

Protéger
et valoriser
la biodiversité

Actions

- 1 Inciter les **propriétaires fonciers** qui ont des parcelles cultivables à les mettre à disposition pour le développement de l'agriculture bio
- 2 Réaliser des **actions d'information et de sensibilisation** auprès des agriculteurs, mais aussi les écoles et cantines de l'île de Ré sur des pratiques et démarches agricoles respectueuses de la biodiversité
- 3 Apporter des **modifications au PLUi** pour favoriser les **tunnels de maraîchage**.

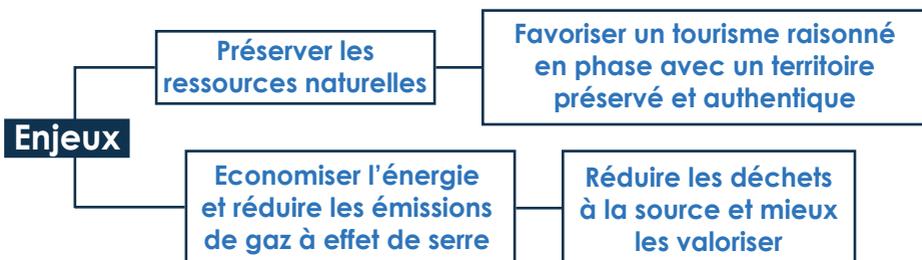
Indicateurs

- Superficie de nouveaux terrains agricoles passés en bio
- Nombre et niveau de certification des exploitants et productions agricoles.



Temporalité : court et moyen termes

Encadrer et maîtriser le tourisme



Actions :

- 1 Favoriser un tourisme raisonné et **étalé à l'année**
- 2 **Encadrer la location saisonnière** : limiter la période de location pour un non professionnel (via les plateformes de réservation)
- 3 **Expérimenter des actions** à partir de ce qui se fait ailleurs
- 4 **Calibrer les événements culturels** pour qu'ils correspondent à la taille du territoire
- 5 Réaliser une **enquête auprès des habitants et des professionnels** pour identifier la vision du tourisme sur l'île de Ré et faire de certains locaux des ambassadeurs / guides citoyens
- 6 Créer un **Schéma du tourisme durable** par la SPL Destination île de Ré.

Indicateurs

- Enquête de satisfaction locaux/touristes
- Bilan/ratio entre résidences principales, secondaires et locatives.



Temporalité : court terme

Encadrer la gestion et la création de bâtiments agricoles et artisanaux et éviter les dérives d'usage

Enjeux

Développer le tissu économique local

Valoriser les filières de production locale et favoriser le développement de circuits de proximité

Actions

- 1 Développer une **gestion publique** des futurs bâtiments
- 2 Réaliser une **étude de structuration économique** sur le territoire.

Indicateurs

- Recensement annuel du nombre de bâtiments et artisans.



Temporalité : **moyen** terme

Créer une pépinière technologique à haute valeur ajoutée pour développer la vie permanente du territoire

Enjeux

Développer le tissu économique local

Produire de l'énergie renouvelable

Actions

- 1 Prospector des **entreprises innovantes** pouvant correspondre au projet et intégrer une future pépinière.

Indicateurs

- Nombre d'entreprises innovantes créées.



Temporalité : court et moyen termes

Favoriser le logement des salariés saisonniers du territoire en augmentant le nombre de logements disponibles

Enjeux

Développer le tissu économique local

Renforcer la solidarité entre générations

Favoriser l'accès au logement pour tous

Actions :

- 1 Créer des **habitats éphémères** sur des terrains communaux ou intercommunaux
- 2 **Inciter les particuliers** à louer des logements pour les travailleurs à l'année ou saisonniers (exonération de taxe foncière, par exemple)
- 3 **Inciter les employeurs** à assurer les loyers pour leurs salariés saisonniers
- 4 Appliquer une **taxe sur les logements vacants**
- 5 Réaliser une **étude sur les logements saisonniers** et proposer des orientations.

Indicateurs

- Nombre de travailleurs saisonniers hébergés
- Nombre de logements partagés.



Temporalité : court, moyen et long termes

Augmenter le nombre de logements à l'année pour favoriser la vie permanente

Enjeux

Développer le tissu économique local

Renforcer la solidarité entre générations

Favoriser l'accès au logement pour tous

Actions

- 1 Inciter les propriétaires à louer à l'année** en réalisant un accompagnement individualisé (aides existantes...)
- 2 Travailler sur l'incitation fiscale** : favoriser la location à l'année, inverser la fiscalité et taxer davantage les locations saisonnières
- 3 Porter un message politique fort** sur la modification de la législation fiscale touchant aux locations
- 4 Développer une offre de petits logements à loyer modéré**, de **logements temporaires** et de **logements d'urgence** à mutualiser
- 5 Créer un groupe de travail d'élus** sur le logement permanent.

Indicateurs

- Taux de rotation des logements
- Nombre de constructions adaptées
- Temps d'attente de la liste d'attente pour les logements sociaux.



Temporalité : court et long termes

Augmenter le nombre de logements à loyer modéré

Enjeux

Développer le tissu économique local

Renforcer la solidarité entre générations

Favoriser l'accès au logement pour tous

Actions

- 1 Prévoir des logements plus petits dans les projets de construction : **studios F1 et F2**
- 2 **Informé la population** sur les démarches à réaliser.

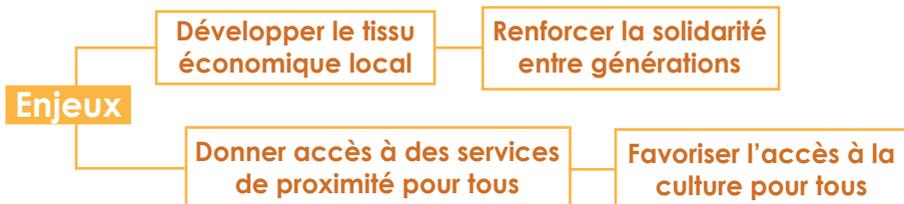
Indicateurs

- Nombre de logements construits
- Temps d'attente de la liste d'attente pour les logements sociaux.



Temporalité : court et moyen termes

Augmenter et diversifier l'offre culturelle du territoire pour retisser le lien social



Actions

- 1 Créer une **plateforme en ligne** regroupant des informations détaillées sur toutes les associations du territoire avec leur contact, et une **rubrique « petites annonces »** pour mettre en lien les besoins de petits jobs : baby-sitter, ménage...
- 2 Remettre en place les **« jeux rétais »** : participation de chaque école primaire à une journée de jeu et organiser une olympiade multijeux répartie en « groupe d'âge ».

Indicateurs

- Nombre d'événements organisés
- Nombre de participants
- Satisfaction des associations et utilisateurs.



Temporalité : court et moyen termes

Donner accès à la culture pour tous en développant l'attractivité de La Maline



Actions

- 1 Communiquer sur tous les événements organisés et par thématique
- 2 Pérenniser le **cinéma itinérant**
- 3 Envisager une **offre spécifique** vers les jeunes et une offre intergénérationnelle
- 4 Maintenir et garantir une part de **programmation locale** dans les activités culturelles et viser un objectif « fourchette » de part locale et insulaire
- 5 Organiser une **offre de transport collectif** vers La Maline depuis chaque village lors d'événements importants.

Indicateurs

- Nombre d'événements organisés
- Nombre de participants.



Temporalité: moyen terme

Bien vieillir à domicile

Enjeux

Donner accès
à des services
de proximité

Renforcer
la solidarité
entre générations

Favoriser l'accès
au logement
pour tous

Actions

- 1 Inciter la construction de **maisons communes intergénérationnelles**, quartiers et jardins partagés.

Indicateurs

- Nombre d'aides à domicile
- Diminution des demandes auprès des associations.



Développer un service petite enfance autour des enjeux du développement durable



Temporalité : court et moyen termes

Enjeux

Donner accès à des services de proximité pour tous

Renforcer la solidarité entre générations

Actions

- 1 **Fabriquer du matériel d'activités**
- 2 Développer des **projets axés vers l'extérieur** et les sorties
- 3 **Végétaliser** les cours et jardins
- 4 Mener des **ateliers en lien avec la nature**
- 5 Créer des **potagers**
- 6 Mettre en place le **tri sélectif** ainsi que des composteurs
- 7 **Limiter** l'utilisation du **jetable**
- 8 Organiser des **ateliers parents-enfants** en lien avec le Développement Durable
- 9 Organiser des **réunions thématiques**
- 10 **Renouveler le marché repas** 2022 et la vaisselle utilisée
- 11 Mettre en place **plusieurs formations** par an en lien avec le développement durable
- 12 Apporter une **vigilance sur l'utilisation des fluides**
- 13 Utiliser des **produits d'hygiène certifiés écocert** + entretien du linge et des locaux avec un **nettoyeur vapeur** et de la **lessive écologique**
- 14 Mener une **réflexion sur les achats effectués** et la mise en place d'un projet de couches biodégradables
- 15 Travailler sur **l'accueil et l'implication des parents** (à venir : mise en place de conseils des parents, création de questionnaires de satisfaction...).

Toutes les autres actions du projet « Écolo crèche » pour la labellisation « Label vie » sont intégrées dans le Schéma de développement durable (accueil de la différence, accès à la culture, mixité sociale, travail sur les genres, analyse des pratiques professionnelles... projets à venir en lien avec la Charte nationale d'accueil des jeunes enfants).

Indicateurs

- État d'avancement de la labellisation
- État d'avancement de l'ensemble des actions.



Temporalité : court et moyen termes

Impliquer les jeunes à l'écocitoyenneté et dans la vie du territoire

Enjeux

Donner accès à des services de proximité

Renforcer la solidarité entre générations

Favoriser l'accès au logement pour tous

Actions

- 1 Mener des **ateliers diversifiés** au sein de nos trois structures d'accueil comme par exemple : des ateliers de récupération de matériel ou de réparation de vélos
- 2 **Impliquer les jeunes dans des actions concrètes sur le territoire**, notamment à travers les chantiers jeunes, de camps itinérants...
- 3 **Sensibiliser les jeunes adolescents aux enjeux environnementaux**, à l'alimentation locale et de saison, notamment à travers des projets éco-responsables hors territoire
- 4 Donner l'accès à une **offre culturelle et de loisir diversifiée** à tous les jeunes
- 5 Développer des **partenariats avec des acteurs du territoire** (Ehpad, crèches...) à travers de futurs projets pour créer du lien social et intergénérationnel
- 6 Mener un **diagnostic développement durable** sur les structures d'accueil et entrer dans une **démarche écoresponsable**.

Indicateurs

- Nombre d'ateliers réalisés
- Nombre de jeunes sensibilisés.



Temporalité : court et moyen termes

Rénovation énergétique des bâtiments publics et professionnels



Actions

- 1 Réaliser un **audit énergétique** de tous les bâtiments publics existants
- 2 **Rénover tous les bâtiments publics** quand cela est nécessaire
- 3 Equiper les nouveaux bâtiments publics de **panneaux photovoltaïques** afin de montrer l'exemple dans l'innovation énergétique
- 4 Anticiper les besoins d'**adaptabilité techniques**
- 5 Engager une **réflexion de territoire** et non communale.

Indicateurs

- Bilan annuel, rapports publics
- Calendrier des objectifs.



Temporalité : court et moyen termes

Rénovation énergétique globale de tous les habitats privés et publics insulaires



Actions

- 1 Aider la réalisation de diagnostic énergétique individuel
- 2 Faire mieux connaître la plateforme de rénovation énergétique de la CdC gérée par le CRER et la transformer en **agence de l'énergie rétaise**
- 3 Mieux **informer le public** : sensibiliser/communiquer/réaliser des permanences (se servir des références de l'ADEME)
- 4 Créer une **assistance technique** pour les particuliers et professionnels
- 5 Mettre en avant des **exemples locaux**.

Indicateurs

- Nombre d'appels, de rendez-vous individuels et d'audits réalisés.



Temporalité : court et moyen termes

Réduire l'éclairage public pour baisser les consommations d'énergie

Enjeux

Économiser
l'énergie et réduire
les émissions de
gaz à effet de serre

Préserver
les ressources
naturelles

Actions

- 1 **Mettre en commun** les problématiques rencontrées et les volontés politiques
- 2 Monter le projet d'un **label développement durable commun** pour les 10 communes de l'île de Ré, dont "Villes et villages étoilés".

Indicateurs

- Évolution des consommations en énergie du territoire
- Avancement de la labellisation.



Temporalité : court, moyen et long termes

Développer les énergies renouvelables

Enjeux

Produire
de l'énergie
renouvelable

Économiser
l'énergie et réduire
les émissions de
gaz à effet de serre

Actions

- 1 Créer une **instance représentative** au niveau de la CdC pour accompagner les projets et faire évoluer la réglementation en faveur des énergies renouvelables
- 2 Développer une politique communale et intercommunale **pour l'intégration des énergies renouvelables** sur le territoire : photovoltaïque et chauffage solaire à la fois, mise en place de fermes solaires...
- 3 Permettre aux **zones artisanales** de développer les énergies renouvelables, notamment celles qui ont besoin de beaucoup d'énergie et qui n'ont pas les mêmes contraintes architecturales
- 4 Expérimenter des **projets innovants**: exploiter l'énergie marémotrice au Martray (dragage du Fier d'Ars), réhabilitation et exploitation de l'énergie des moulins, hydrolienne, géothermie...

Indicateurs

- Nombre et type de projets en cours d'installation
- Nombre de permis donnés pour des constructions.



Temporalité : court et moyen termes

Ralentir l'érosion pour protéger le territoire, les biens et les personnes

Enjeux

Prévenir les risques littoraux

Préserver les ressources naturelles

Actions

- 1 Identifier des **points faibles** du territoire
- 2 Identifier des **zones de renaturation** à envisager
- 3 Créer une **stratégie long terme** avec de grandes orientations
- 4 **Communiquer et sensibiliser sur le risque de submersion** à l'échelle intercommunale
- 5 Entretien des **digues historiques du territoire**
- 6 Renforcer le **cordon dunaire** en s'appuyant sur l'observatoire du littoral
- 7 Proposer des **expérimentations** dans l'objectif de prévenir le risque de submersion : création de récifs artificiels au large des côtes pour casser l'énergie des vagues.

Indicateurs

- Nombre et type de projets en cours d'installation
- Nombre de permis donnés pour des constructions.



Temporalité : moyen terme

Développer une offre de logements à l'année plus résilients

Enjeux

Prévenir les risques littoraux

Préserver les ressources naturelles

Actions

- 1 **Faire évoluer la réglementation** et notamment, le PLUi pour permettre la construction de logements adaptés aux risques climatiques : constructions sur pilotis par exemple
- 2 Organiser un **appel à projet** auprès des professionnels pour définir un projet architectural 2050 spécifique à l'île de Ré.

Indicateurs

- Nombre de logements résilients construits.



Qu'est-ce qu'un Plan local d'urbanisme intercommunal ?

Le PLUi est un document d'urbanisme qui à l'échelle du groupement de communes, traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.



Temporalité : long terme

Faire évoluer l'urbanisme en modifiant le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Enjeux

Préserver les
ressources naturelles

Favoriser l'accès
au logement pour tous

Actions

- 1 **Modifier la réglementation pour intégrer de nouveaux types d'aménagements** : architecture bioclimatique, utilisation de matériaux respectueux de l'environnement, intégration de nouvelles techniques au sein du PLUi...

Indicateurs

- Niveau d'avancement des modifications et révisions du PLUi.



Temporalité : court et moyen termes

Favoriser la mobilité douce et faire de l'île de Ré un territoire cycliste à l'année

Enjeux

Économiser l'énergie et réduire les émissions de gaz à effet de serre

Favoriser un tourisme raisonné en phase avec un territoire préservé et authentique

Actions

- 1 **Uniformiser** les pistes sur toute l'île
- 2 **Sensibiliser et éduquer** à la pratique du vélo dès l'école primaire (offrir un kit de sécurité feu/casque/gilet)
- 3 Développer des **liaisons inter-villages** plus directes, créer de **nouvelles pistes cyclables** et raccorder les pistes cyclables aux zones multi-modales
- 4 Modifier le **tracé** de certaines pistes, améliorer leur **sécurité** ou prévoir un élargissement
- 5 **Restaurer toutes les pistes cyclables** (revêtement)
(bord de route : Sainte-Marie - Le Bois-Plage par exemple, prévoir des réflecteurs sur des bornes au sol, aux carrefours dangereux...)
- 6 Mettre en place une **aide à l'acquisition des vélos à assistance électrique (VAE)** pour les résidents permanents
- 7 Réaliser un Schéma directeur cyclable.

Indicateurs

- Fréquentation des pistes cyclables
- Kilomètres de pistes cyclables réalisés.



Temporalité : court terme

Porter les projets et propositions des acteurs locaux de transports en commun aux autorités organisatrices de la mobilité

Enjeux

Économiser l'énergie et réduire les émissions de gaz à effet de serre

Favoriser un tourisme raisonné en phase avec un territoire préservé et authentique

Actions

- 1 Organiser les **"Assises de la mobilité"**
- 2 Porter le développement des **projets de mobilité et de transport** proposés par le Comité Consultatif Citoyen **auprès des structures compétentes** (Bus – Région, Navettes – Département, parkings vélo – communes...)

Indicateurs

- Evolution du taux de CO₂ sur le territoire
- Evolution de la fréquentation des transports publics.



Temporalité : court et moyen termes

Réduire le nombre de véhicules sur l'île en favorisant le covoiturage et les transports partagés

Enjeux

Économiser l'énergie et réduire les émissions de gaz à effet de serre

Favoriser un tourisme raisonné en phase avec un territoire préservé et authentique

Actions

- 1 Permettre à tous les habitants de se déplacer partout sur l'île de Ré : **développer le transport à la demande** et mettre en lien les conducteurs avec les voyageurs
- 2 Donner plus de visibilité aux actions en cours notamment « **Rézo Pouce** » et « **RespiRé à la demande** » via la mise en place d'une **communication efficace et récurrente** (CdC et communes) : événements, journaux, réunions avec les associations...
- 3 Améliorer l'action « **Rézo Pouce** » : **repenser l'implantation des arrêts**
- 4 Favoriser la mutualisation des déplacements et le **covoiturage au quotidien** : mettre en place une application.

Indicateurs

- Taux de fréquentation automobile sur l'île et trafic du pont
- Evolution du taux de CO₂ sur le territoire.



Temporalité : long terme

Appuyer les nouveaux modes de transport pour décarboner le territoire

Enjeux

Économiser l'énergie et réduire les émissions de gaz à effet de serre

Favoriser un tourisme raisonné en phase avec un territoire préservé et authentique

Actions

- 1 Porter le développement de **nouveaux modes de transport auprès des structures compétentes** : Région, Département, etc.

Cela comprend notamment la proposition d'une desserte maritime publique à l'année, de nouvelles bornes de recharge électrique, une offre de location de voitures électriques...

Indicateurs

- Evolution du taux de CO₂ sur le territoire.



Temporalité : court terme

Réduire le tonnage des déchets professionnels

Enjeux

Réduire les déchets à la source
et mieux les valoriser

Actions

- 1 Réaliser un **état des lieux** du besoin des professionnels du territoire par secteur : hôtels, restaurants, campings, maraichers, **ostréiculteurs, agriculteurs, BTP, etc.**
- 2 Inciter les professionnels à une **meilleure gestion des déchets** : déchets végétaux, coquillages, pneus, verres, déchets agricoles...
- 3 **Communiquer et sensibiliser** les professionnels (jeunes générations d'ostréiculteurs notamment).

Indicateurs

- Tonnage de déchets triés.



Temporalité : court et moyen termes

Améliorer le tri et la gestion des déchets

Enjeux

Réduire les déchets à la source et mieux les valoriser

Actions

- 1 Augmenter le nombre de **points d'apport volontaire**
- 2 Donner une **visibilité sur les tonnages** triés, valorisés et recyclés.

Indicateurs

- Tonnage de déchets produits sur le territoire.



Temporalité : court et moyen termes

Réduire le tonnage des déchets organiques en développant la gestion des biodéchets et du compostage

Enjeux

Réduire les déchets à la source et mieux les valoriser

Actions

- 1 Création d'un **centre de compostage et de broyage** sur un terrain spécifique (nouveau centre de transfert par exemple)
- 2 Créer des **microstations/unités de compostage et de broyage**
- 3 Créer et mettre en place des **composteurs collectifs** dans chaque village
- 5 Développer la **collecte pour les professionnels** (restaurants, marchés, jardiniers, cantines, supermarchés...)
- 6 Etudier **les retours d'expérience** d'actions similaires sur d'autres territoires (Oléron ou autres îles...).

Indicateurs

- Tonnage de déchets tout venant sur le territoire
- Tonnage de biodéchets
- Tonnage de compost produit.



Qu'est-ce que l'étude sur les macros-déchets ?

L'étude porte sur les macro et micro déchets, qui résultent de l'accumulation et de la dégradation des déchets notamment plastiques, dans les océans. Elle a pour objectif d'identifier les sources d'émissions de déchets et d'évaluer l'efficacité de la réglementation existante. Elle vise également à diminuer la quantité de déchets qui pénètrent dans l'environnement marin.



Temporalité : court et moyen termes

Réduire le tonnage des déchets sur les plages

Enjeux

Réduire les déchets à la source et mieux les valoriser

Actions

- 1 Distribuer des **cendriers de plage** et des totebags ludiques fabriqués par la ressourcerie de l'île
- 2 Poursuivre l'étude engagée sur les **macro-déchets**.

Indicateurs

- Tonnage de déchets ramassés sur les plages.



Temporalité : court et moyen termes

Communiquer et sensibiliser à la Réduction des déchets pour aller vers une île "zéro déchet"

Enjeux

Réduire les déchets à la source et mieux les valoriser

Actions

- 1 Porter des **actions de communication / sensibilisation** et de formation sur (citoyens, élus, professionnels, salariés...) : le **compostage** (mise en place, utilisation, fonctionnement...), le **tri des déchets, vrac**, prévention sur **les mégots et les plastiques, visite des lieux de traitement et de tri** des déchets...
- 2 Créer une **notice de sensibilisation** et d'information pour les locations saisonnières via les propriétaires
- 3 Développer une **communication ludique** autour des "5 R" (refuser, réduire, redonner, réutiliser et recycler)
- 4 Mettre en place des **consignes de tri dans des lieux** d'achat : supermarchés, plages, marchés...
- 5 Créer une **charte d'engagement** avec macarons pour une démarche globale
- 6 Soutenir la **vente en vrac**.

Indicateurs

- Nombre de campagnes de communication/sensibilisation réalisées.



Temporalité : court et moyen termes

Mobiliser et fédérer les citoyens autour de la création d'une ressourcerie

Enjeux

Économiser l'énergie et réduire les émissions de gaz à effet de serre

Favoriser un tourisme raisonné en phase avec un territoire préservé et authentique

Actions

- 1 Développer une « **Fête de la ressourcerie** » avec don et revente d'objets
- 2 Développer des sessions d'**ateliers participatifs** de réparation
- 3 S'inspirer de **retours d'expérience** locaux (La Matière, La Belle Affaire...)
- 4 Créer un **espace convivial**, d'échanges, de sensibilisation...
- 5 Créer des **emplois locaux**.

Indicateurs

- Tonnage de déchets émis par le territoire
- Nombre d'emplois créés.

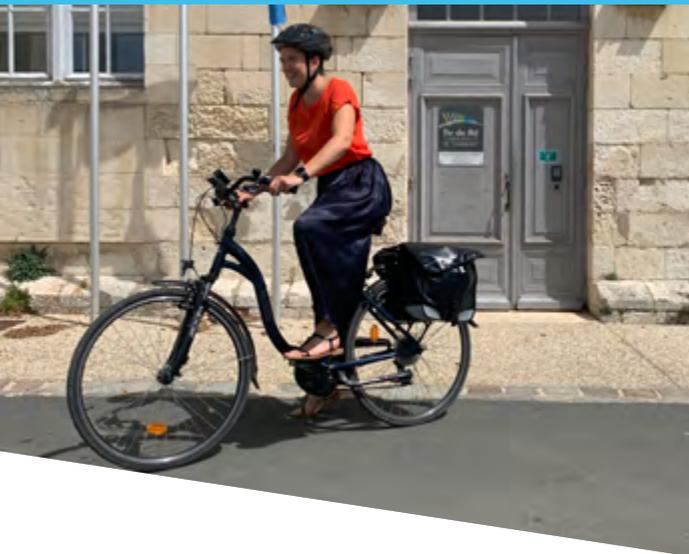
⑥ Administration exemplaire : projet écoadministration

En parallèle du Schéma de développement durable, la Communauté de communes de l'île de Ré a mis en place un projet écoadministration pour intégrer le développement durable dans son fonctionnement au quotidien. 12 agents des différents pôles et services de la collectivité se sont réunis autour de 6 ateliers thématiques :

- mobilité
- réduction et tri des déchets
- achats responsables
- marchés publics
- préservation des ressources
- ressources humaines et bien-être au travail

57 actions sont ressorties de ce travail collectif dont quelques exemples sont présentés dans les pages suivantes. En complément, un "Guide des écogestes" a également été réalisé pour accompagner les agents au quotidien dans leurs activités.





Résumé

Proposer aux agents de réaliser leurs déplacements professionnels à vélo via des vélos de service mis en place sur chacun des sites CdC où un besoin aura été identifié.



Temporalité : court terme

Mettre des vélos à disposition des agents

Enjeux

Améliorer la santé des agents

Améliorer les conditions de travail

Réduire les émissions de gaz à effet de serre

Développer l'exemplarité de la CdC

Actions

- 1 Réaliser un **état des lieux** du besoin
- 2 Prévoir un **espace de stockage**, notamment pour le siège de la CdC
- 3 Consulter les différents **prestataires**
- 4 **Valider le marché** et déployer les vélos sur les sites identifiés
- 5 Investir dans un **kit matériel vélo**
- 6 **Former les agents** à la sécurité en vélo
- 7 **Communiquer aux agents** la possibilité d'utiliser les vélos pour leurs déplacements professionnels.

Indicateurs

- Nombre de vélos de service au sein de la collectivité sur les sites identifiés
- Kilomètres parcourus
- Nombre d'utilisateurs.



Résumé

Accompagner les agents à la prévention des déchets (travailler de nouvelles habitudes pour ne pas produire de déchets) mais aussi aux bons gestes de tri des déchets, via des demi-journées de formation ludique par exemple. En parallèle, installer un composteur et un bio-seau sur chaque site CdC afin de réaliser le tri des déchets organiques et ainsi réduire le volume de déchets ménagers.



Temporalité : court terme

Former les agents à la prévention des déchets, au tri sélectif et installer un composteur sur tous les sites de la CdC

Enjeux

Réduire l'impact environnemental de la CdC

Améliorer les conditions de travail

Développer l'exemplarité de la CdC

Actions

- 1 Rédiger un "**Guide des écogestes**"
- 2 **Mettre en place le matériel** sur chacun des sites
- 3 Planifier un **agenda de formation** pour sensibiliser tous les agents sur plusieurs sessions
- 4 Préparer l'**animation de séances ludiques** pour l'apprentissage de la prévention et du tri des déchets
- 5 Réaliser un **accompagnement régulier et sur demande des agents** pour toutes les formes de tri
- 6 **Communiquer aux agents** les nouvelles formes de tri.

Indicateurs

- Réalisation d'un guide écogestes
- Nombre et pourcentage d'agents formés
- Nombre de composteurs installés.



Résumé

Installer des équipements afin de pouvoir planifier les périodes de chauffage au sein des bâtiments CdC et éviter des surconsommations en « périodes creuses ».



Temporalité : court et moyen termes

Programmer le chauffage en fonction des heures de bureau



Actions

- 1 **Identifier les sites** où le matériel peut être installé et fonctionnel
- 2 Acheter et **mettre en place le matériel**
- 3 **Programmer le chauffage** en fonction des temps de présence des agents sur site.

Indicateurs

- Nombre d'appareils mis en place.



Résumé

Permettre aux personnes éloignées de l'emploi d'intégrer la Communauté de Communes grâce à la mise en place de contrats aidés.



Temporalité : court terme

Favoriser l'intégration des personnes éloignées de l'emploi via des contrats aidés

Enjeux

Réduire
les inégalités

Améliorer
les conditions
de travail

Actions

- 1 **Étudier les moyens** de mise en place des contrats aidés
- 2 Proposer des contrats aidés **pour les postes à pourvoir** et adaptés à ce type de contrats
- 3 **Communiquer sur la possibilité d'établir des contrats aidés** au sein des fiches des postes à pourvoir.

Indicateurs

- Nombre de contrats aidés établis.

www.cdciledere.fr

